

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2022

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité





Étourneau sansonnet © Antoine Dussart

4. Mot du président

5. L'ASSOCIATION

6. Carte de France de la LPO

8. Les 10 actions phares de l'année 2022

10. Gouvernance et organigramme

12. NOS MISSIONS ET ACTIONS

14. Protection de la faune et de la flore

20. Développement et préservation des espaces

26. Sensibilisation et mobilisation des publics

32. FONCTIONNEMENT DE LA LPO

34. Bilan financier

36. Bilan social

38. Financeurs et partenaires



Allain Bougrain Dubourg
© Valerio Vincenzo

MOT DU PRÉSIDENT

Un rapport d'activité impose l'exercice délicat de sélectionner et, par conséquent, d'effacer pour s'en tenir à l'essentiel. Frustrant ! D'autant plus insatisfaisant qu'à la LPO il n'y a pas de petits gestes insignifiants. Chaque action, si modeste soit elle, participe à l'engagement collectif qui sert l'intérêt général. Pour commencer, je tiens donc à rendre hommage aux militants de l'ombre qui éclairent admirablement notre combat. Prenant ensuite du recul, je me réjouis de constater combien la LPO a étoffé ses missions de manière considérable sans couper les racines de son éthique.

2022 fut la dernière année du Plan Stratégique 2017-2022 porté par Yves Vérilhac. Les ambitions initiales ont été tenues, mieux elles furent dépassées à bien des égards. Matthieu Orphelin et nos équipes ont déjà engagé le Plan Stratégique 2023-2027. Parmi les mérites de la LPO, je note la fin des chasses traditionnelles. Que d'affrontements menés, de procédures engagées, de violences subies, de mépris endurés pour enfin mettre un terme à la maltraitance d'espèces parfois à l'agonie. Il a également fallu faire face à la grippe aviaire qui jamais jusqu'alors n'avait frappé avec une telle violence l'avifaune sauvage. La sécheresse a aussi malmené douloureusement la biodiversité. Nos réserves, pourtant minutieusement gérées,

ont difficilement résisté. De nombreuses espèces n'ont pas donné la vie comme espéré ; une preuve de plus que défi climatique et perte de biodiversité sont intimement liés.

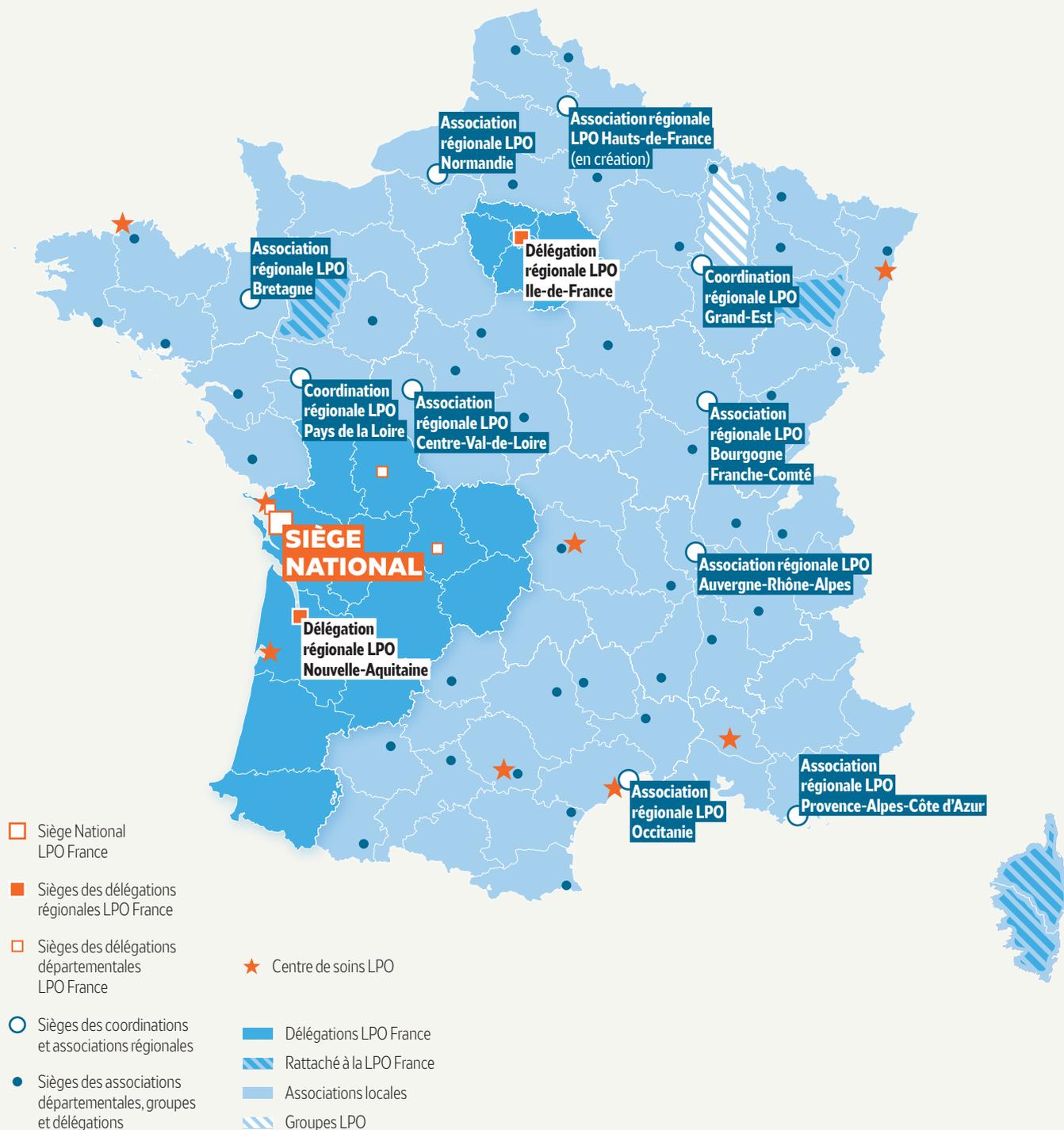
En réaction aux épreuves subies par la nature, notre association fut encouragée par un remarquable élan de solidarité. Notre budget enrichi de 50 % en deux ans témoigne de la confiance accordée à la LPO. Autre signal encourageant, la réussite inespérée de la plate-forme ZEvent qui démontre notamment l'attachement de la jeunesse à la cause que nous portons. Adhérents, bénévoles, salariés, entreprises, collectivités, administrations de l'Etat et de l'Europe, je tiens à dire ma reconnaissance à chacun des acteurs qui offre à la LPO la capacité d'agir. Avec, évidemment, une attention toute particulière au Conseil d'Administration qui – bénévolement – trace le destin de la LPO.

A. Bougrain Dubourg
Allain Bougrain Dubourg



L'association

CARTE DE FRANCE DE LA LPO



Les 28 réserves naturelles gérées par la LPO



Représentants officiels ultra-marins de la LPO France



LES 10 ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2022

18 juin

Congrès National LPO

La 30^e édition s'est tenue à Beaune sur le thème des Outremer en présence de Jean-Louis Etienne, Christian Pacteau, Patricia Martin, Luc Strenna et Florence Buronfosse-Roque reçoivent un Macareux d'Or.

Sortie lors du congrès
© Raphaële Bouveret



1^{er} Janvier

Life SeaBiL

La LPO coordonne ce projet européen visant à évaluer et réduire l'impact de la pollution plastique sur les oiseaux marins.

Nettoyage de plage
© KUBE



23 juin

Entreprises et biodiversité

Lancement du « MOOC Entreprises et Biodiversité », une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite pour encourager les entreprises à agir concrètement pour sauvegarder la biodiversité.

Abeille
© Fabrice Cahez

2022

Grippe aviaire

La plus sévère pandémie d'influenza aviaire hautement pathogène jamais constatée frappe la colonie de fous de Bassan de la réserve naturelle des Sept-Iles. Des milliers d'individus vont mourir au cours de l'été.

Fou de Bassan
© David Allemand



1^{er} septembre

Éphéméride de la Biodiversité

La LPO lance un calendrier pédagogique gratuit à destination des enseignants de l'école primaire pour sensibiliser leurs élèves à la protection de la biodiversité.

Observation de cigognes
© Alexis Orseau

11 septembre

ZEvent

Suite à un vote du public, la LPO fait partie des bénéficiaires du marathon caritatif de streaming organisé sur la plateforme Twitch et récolte plus de 2 millions d'euros.

La LPO au ZEvent
© Noémie Furon



15 septembre

Atlas de la migration

Après 4 ans de travail, la LPO publie les deux volumes de l'Atlas des oiseaux migrants de France, une œuvre magistrale de par la quantité d'informations réunies.

7 octobre

Plus de nature dans mon quartier

La LPO lance un programme de mobilisation citoyenne autour d'actions de sensibilisation, de préservation et d'intégration de la biodiversité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Illustrations
© Full Story



7 novembre

Réserve naturelle régionale de Saint Cyr (86)

Inauguration de la réserve, zone humide de 39 hectares, située entre Poitiers et Châtellerauld, constituant notamment une halte migratoire pour les oiseaux entre la Loire et le littoral atlantique.

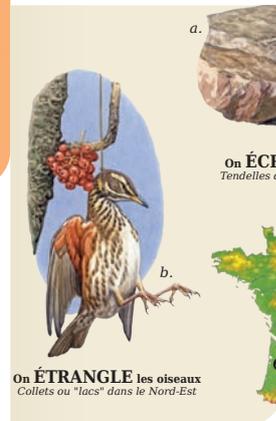
Échasse blanche
© Fabrice Cahez

23 novembre

Fin du piégeage traditionnel

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil d'État annule les arrêtés autorisant la capture d'oiseaux sauvages à l'aide de pantès, de matoles et de tenderies, suite à des recours.

Illustrations
© François Desbordes



Gouvernance

Conseil d'administration et Bureau

Les instances de gouvernance de la LPO se sont réunies cette année 6 fois et le Bureau à 10 reprises. Ces réunions régulières réparties au fil de l'année ont permis aux élu(e)s de gérer les affaires courantes, mais surtout de débattre, de valider des orientations et de prendre des décisions.

Parmi les sujets importants abordés nous pouvons évoquer la validation du futur plan stratégique (2023-2027), la stratégie d'adhésion ou encore la gestion de la grippe aviaire mais aussi notre position sur les réserves de

substitution (méga-bassines). De nombreuses réflexions menées par les élus de la LPO sont éclairées en amont par les avis du Conseil Scientifique de l'association. Une fois ces grandes lignes définies, les équipes de l'association (salariés et bénévoles) les mettent en œuvre.

Le Conseil d'administration est composé de 24 membres répartis en 2 collèges (Es qualité et régionales) et détermine chaque année un Bureau de 8 personnes chargées de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration.

Bureau

Président

Allain Bougrain Dubourg

Vice-président

Dominique Chevillon
Philippe de Grissac
Yves Muller

Secrétaire Générale

Marie-Paule de Thiersant

Trésorier

Michel Cramois

Secrétaire adjointe

Maud Lelièvre

Trésorière adjointe

Christine Jean

Autres membres du Conseil

COLLÈGE ÈS QUALITÉ

Evelyne Haber
Christian Joulot
Guilhem Lesaffre
Aude Moreau-Gobard
Elisabeth Rivière

COLLÈGE LPO REGIONALES

Reine Dupas
Henri Forest
Jean-Michel Gantier
Alain Girodon
Olivier Le Gall

COLLÈGE LPO REGIONALES

Paul Maerten
Pierre Maigre
Frédéric Malher
Bernard Marchiset
Bruno Tandeau De Marsac

Conseil d'administration

Conseil scientifique de la LPO

Le Conseil scientifique (CS) a été fortement mobilisé sur le plan stratégique (bilan du précédent et préparation du plan 2023-2027) y compris par la participation de plusieurs membres à la réunion stratégique organisée à Rochefort. Le travail sur la saisine sur le « brûlage pastoral » en montagne et ses conséquences écologiques n'a pas pu démarrer en 2022 faute d'avoir réussi à recruter un stagiaire. Les travaux devraient débuter au printemps 2023.

Le sujet de la grippe aviaire a mobilisé le CS de façon répétée dans un contexte de crise sanitaire majeure. François Moutou a participé à une conférence de presse organisée par la LPO sur ce sujet pour apporter les éclairages du CS sur le sujet.

En fin d'année 2022, le CS a reçu une demande de saisine sur le sujet des réintroductions d'espèces. Le sujet a été

pris en charge en début d'année 2023 par Frédéric Jiguet avec l'aide de Fanny Guillet et de leur équipe.

D'autres sujets ont été discutés en réunion du CS, notamment l'opération « 100 tourterelles » porté par la LPO avec le MNHN.



Plus d'infos
sur les membres
du CS



Direction générale

Y. Verilhac (puis M. Orphelin à partir du 01/12/2022)

Assistante

C. Bourgeois

Juridique

C. Carichiopulo-Delaporte

Secrétaire général exécutif

O. Dénoue

Administration et finances

P. Murray

Ressources humaines

O. Dénoue

Système d'information

B. Zentz

Mobilisation citoyenne

V. Lorioux

Relations membres

S. Tigé

Nature de proximité et médiation

J. Courtemanche

Éducation à l'environnement et formations

J. Beaurepaire

Animation de réseau

A. Coquet

Protection de la nature

C. Marteau

Connaissance

L. Couzi

Études, DD et international Outre-mer

T. Micol

Espaces protégés

A. Martineau

Programmes Nationaux de conservation

S. Dervin

Développement

E. Gobert

Communication

Y. Libessart

Éditions

A. Confolant

Collecte et partenariats

C. Parrot

Boutique LPO

R. Mikleusevic

Délégation régionale Île-de-France

J.-F. Magne

Délégation territoriale Aquitaine

A. Roca

Délégation territoriale Limousin

J. Roger

Délégation territoriale Poitou-Charente

C. Gracieux



Nos missions et actions



Pinsons du nord © Jean-Luc Pinaud

14

Protection
de la faune
et de la flore

20

Développement
et préservation
des espaces

26

Sensibilisation
et mobilisation
des publics



PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE



115 millions de données recueillis par 43 000 contributeurs actifs dans **Faune France**

9 programmes européens et 10 programmes nationaux pour **la sauvegarde des espèces**

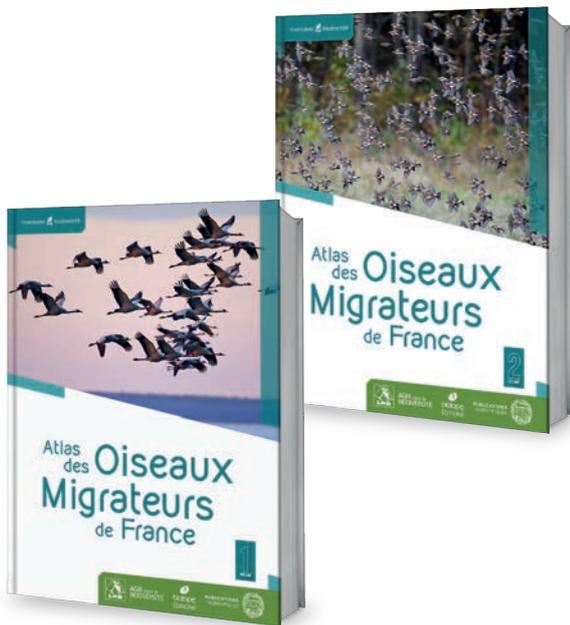
50 000 ornithologues professionnels ou amateurs ont participé à **l'atlas de la migration**

3 000 hectares de savane restaurés en Guyane dans le cadre du **BIODIV'OM**

Spatules blanches © Antoine Dussart

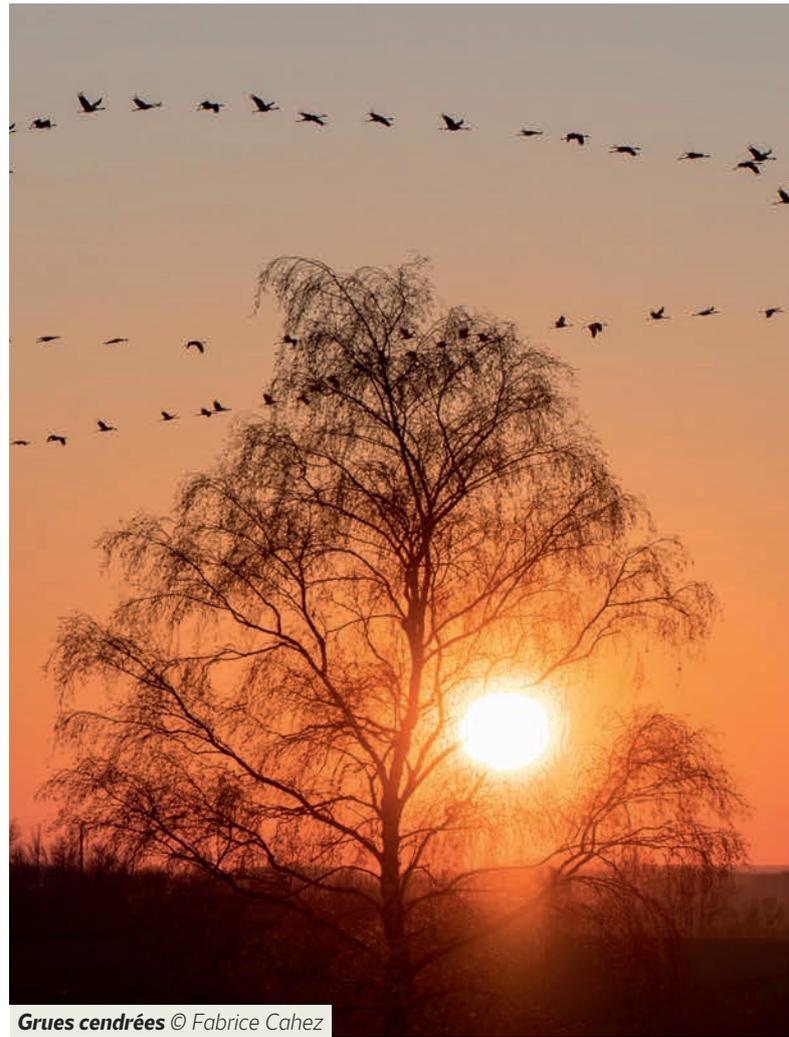
Connaissance

La LPO déploie depuis longtemps d'importantes actions d'acquisition de connaissances. Cela passe par des enquêtes nationales, des suivis, de la valorisation des résultats... Cette année 2022 a notamment été marquée par la publication du premier "Atlas de la migration" et l'intégration de tous les suivis que la LPO anime dans "Oiseaux de France". Rien de tout cela ne serait possible, sans l'implication sans faille du réseau LPO, et de tous les bénévoles qui s'investissent sur le terrain. Nous les remercions vivement ici.



Un premier « Atlas de la migration »

Après 5 années de travail acharné, l'Atlas des oiseaux migrateurs a été publié en octobre 2022. Cet Atlas, le premier du genre, est issu d'une synthèse de millions de données issues de programmes de sciences participatives, de baguage, de télémétrie et de suivi de la migration active. Il est le fruit de la contribution de plus de 50 000 ornithologues professionnels et amateurs et de plus de 200 auteurs et relecteurs. Ses deux volumes cumulent 1 150 pages et décrivent les stratégies de migration des 319 espèces réalisant des mouvements migratoires en France métropolitaine, de l'échelle globale à locale. Les modèles spatiaux et temporels sont principalement abordés mais aussi le comportement migratoire, la dispersion, la mue, l'hivernage, les problématiques de conservation et, lorsque cela est possible, les tendances d'évolution des populations et des stratégies migratoires. Cet ouvrage est issu d'une coédition entre la LPO, les publications scientifiques du MNHN et Biotope Edition.



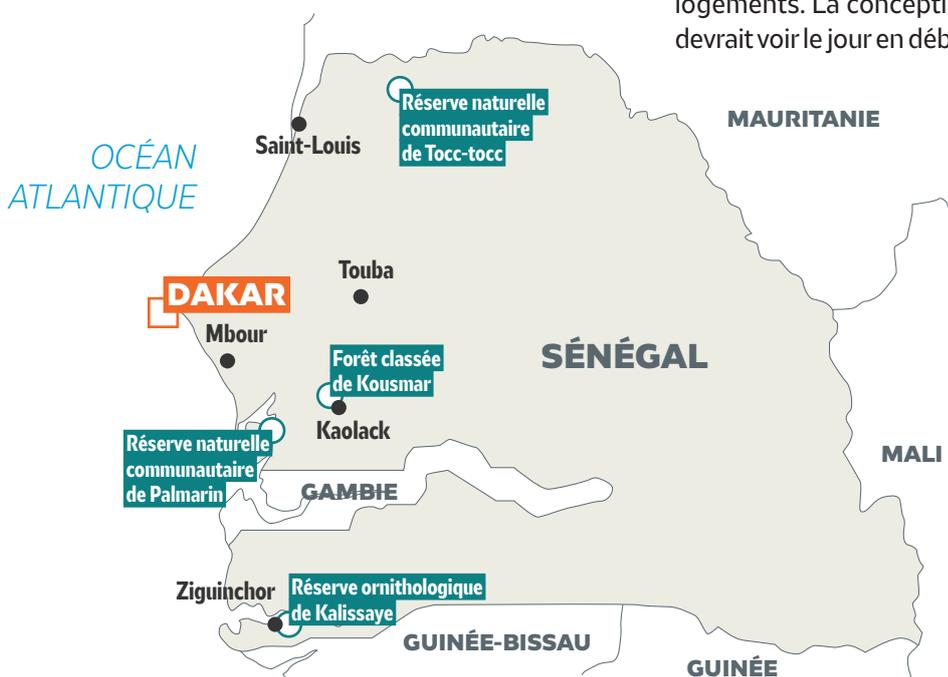
Grues cendrées © Fabrice Cahez

L'atlas numérique permanent : « Oiseau De France »

Un atlas permanent des « Oiseaux de France », c'est cela ODF ! Lancé en 2020, le projet porte tout à la fois sur la mise à jour de cartes de répartition des espèces et sur des indicateurs de plus en plus demandés que sont les tailles des populations ou leur état de santé. ODF c'est donc tout cela, et en ce sens, c'est un projet intégrateur de tous les dispositifs de science participative, que la LPO anime. A terme, ODF rassemblera les résultats du STOC, de Wetlands, ou encore d'EPOC, etc... ODF dispose d'un site web (www.oiseauxdefrance.org) qui propose un outil cartographique, des informations sur les dispositifs et des actualités. 2022 a été une année importante pour la collecte de données puisque 11 800 listes EPOC-ODF ont été effectuées soit une progression de 19 % par rapport à 2021. Les cartes de répartition liées à la période de reproduction sont complètes à 89 % par rapport au précédent atlas. Nous remercions vivement l'ensemble des contributrices et contributeurs, sans qui ce projet ne serait pas possible. Courant 2023, des fiches-espèces seront mises en ligne et permettront de consulter les résultats pour chaque espèce.

International et Outre-mer

Cette année, la LPO a mis en valeur, dans le cadre de son année thématique, l'ensemble des actions de conservation menées dans les territoires ultra-marins. Dans le cadre du Life BIODIV'OM, les actions se sont poursuivies avec la restauration de 3 000 hectares de savanes en Guyane, la restauration de prairies humides à Mayotte et la protection des nids du Tuit-tuit à la Réunion, du Crabier blanc à Mayotte et du Moqueur gorge-blanche en Martinique.



Carte des sites d'importance majeure pour la biodiversité au Sénégal concernés par le programme AGIR

AGIR au Sénégal

Dès 2007, la LPO initie avec l'appui de l'association environnementaliste Nature Communauté et Développement (NCD), le Projet Kousmar (2010-2014) pour protéger un des dortoirs les plus importants de la zone Afrique de l'ouest pour les Faucons Crécerellètes et Elanions Nauciers. 15 ans après, la situation s'est dégradée et les populations d'oiseaux séjournant durant l'hiver ont fortement réduit, d'où la nécessité de développer un nouveau programme « AGIR » : Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources au Sénégal (AGIR). Ce projet couvrira quatre sites d'importance majeure pour la Biodiversité : la réserve naturelle communautaire de Toucc-toucc (Saint Louis) ; la réserve naturelle communautaire de Palmarin (Fatick) ; la forêt classée de Kousmar (Kaolack) et la réserve ornithologique de Kalissaye (Ziguinchor).

Le projet "AGIR", initié par la LPO, sera conjointement mené en partenariat avec BirdLife International et les associations environnementalistes locales NCD et

La préservation du Monarque de Fatu hiva

En 2022, la LPO a apporté un soutien technique et financier, notamment à travers Beauval Nature, en faveur de la sauvegarde du Monarque de Fatu Hiva. Ce passereau, endémique des Marquises, est l'un des oiseaux les plus menacés au monde. Impactée par les rats et plus récemment par une maladie aviaire, l'espèce est au bord de l'extinction et fait ainsi l'objet d'un projet d'urgence de sauvegarde déployé par l'association ornithologique polynésienne SOP Manu. Ce projet vise à mettre en place un élevage ex-situ au sein de volières afin de créer une population viable à l'abri des menaces. Le site, pour le moment vierge, a été aménagé pour pouvoir installer une pièce pour l'incubation et l'élevage et deux logements. La conception des volières est en cours et devrait voir le jour en début 2023.

Nébéday, en associant étroitement les communautés locales. Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui appuie un projet LPO pour la première fois. Il bénéficie également des appuis financiers de la Fondation Prince Albert 2 et de la Mairie d'Orléans. Le projet AGIR, déjà programmé pour 3 ans (2022-2025) ; pourra être prolongé de deux phases supplémentaires de 3 ans chacune en fonction des résultats obtenus.

La LPO, en menant ce projet, compte renforcer les acteurs locaux de défense et de conservation de la biodiversité dans un élan de développement local. Il s'agit de prendre en charge les enjeux des différents sites pour garantir la pérennité de la ressource, essentielle à la survie des espèces et aux besoins des communautés locales. Le développement local demeure le fondement légitime des actions qui y seront menées car, pour la LPO, « le destin des espèces menacées est intimement lié aux conditions économiques sociales des communautés locales ».

Programmes de conservation

Grippe aviaire : une crise sans précédent

L'épisode épidémiologique de grippe aviaire (H5N1) que nous connaissons depuis janvier 2021 est la plus importante crise épizootique de ce virus observée en Europe, avec près de 2 500 foyers déclarés en élevage (volailles/palmipèdes) et 48 millions d'oiseaux domestiques abattus dans les 37 pays européens touchés. Les oiseaux sauvages n'y échappent pas, avec près de 3 573 évènements signalés. La France figure

comme le pays le plus affecté en Europe, en hébergeant la majorité des foyers constatés sur des élevages (68 % de l'ensemble des foyers).

Des mortalités ont été enregistrées sur des espèces non réputées sensibles à ce virus (Vautour fauve, sulidés et notamment les Fous de Bassan). Les séquençages entrepris nous permettront de disposer d'informations cruciales et comprendre les liens de parenté du virus qui sévit dans les différents foyers déclarés.



Fous de Bassan © Jean-Paul Leau

Les programmes européens LIFE au bénéfice des grands rapaces :

L'année 2022 aura vu se terminer deux programmes LIFE :

- Le LIFE Aquila a-life (2018-2022) a permis d'améliorer le statut de l'Aigle de Bonelli dans certaines régions d'Espagne, et en Italie, sur l'île de Sardaigne. La LPO et l'UFCS ont contribué à ces projets via le centre d'élevage en captivité de l'Aigle de Bonelli, situé à Saint-Denis-du-Payré en Vendée, en fournissant un total de 79 aiglons nés en captivité. Les sites de réintroduction/renforcement visés par le projet étaient les régions espagnoles de Navarre, d'Alava et de Madrid, mais aussi Majorque et la Sardaigne où l'espèce avait disparu. On dénombre aujourd'hui 26 couples formés sur de nouveaux territoires ainsi que l'envol de 64 aiglons.
- Le LIFE Gypconnect (2015-2022) avait pour objectifs de renforcer les populations de Gypaètes barbus par la création de nouveaux noyaux de populations dans la Drôme et le Massif central et la restauration de la continuité écologique entre les populations alpines et pyrénéennes. Ce sont 46 gypaètes qui auront été relâchés, 7 km de lignes électriques impactantes ont été neutralisés,

12 km de lignes électriques ont été équipés de solutions anti-percussions et anti-électrocution et 29 placettes de nourrissage ont été créées.

Deux nouveaux programmes ont été lancés :

- Le LIFE Gypact (2022-2028) a démarré au 1^{er} décembre 2022. Relais du LIFE Gypconnect, il mise sur la croissance des populations de Gypaètes barbus en maintenant le programme de relâchés, la neutralisation des infrastructures impactantes (lignes électriques, éoliennes...) et initiera un travail juridique en lien avec la magistrature.
- Le LIFE Safelines4birds ou « lignes électriques » (2023-2028), acté en 2022, a démarré au 1^{er} janvier 2023. Programme déployé dans 3 pays de l'ouest de l'Europe (Portugal, Belgique, France), il se donne pour objectif la diminution des impacts de ces infrastructures sur 13 espèces d'oiseaux (Aigle de Bonelli, Gypaète barbu, Cigognes blanches et noires, Balbuzard pêcheur...). Trois axes opérationnels seront mis en place : limiter les percussions et les électrocutions tout en réduisant le dérangement induit par l'entretien du réseau électrique.



Actions juridiques et militantes

Près d'une cinquantaine de contentieux ont été engagés par la LPO cette année. Environ un quart d'entre eux sont des recours devant le juge administratif contre des décisions d'acteurs publics portant atteinte à la biodiversité.

En 2022, la LPO a poursuivi la bataille menée contre le piégeage à la glu, aux pantos, matoles et tenderies. Face aux tours de passe-passe juridiques du Ministère, elle a été contrainte d'attaquer les nouveaux arrêtés encadrant ces pratiques et a obtenu leur suspension en octobre 2022.

La LPO a veillé à la reconduction des moratoires de suspension de la chasse aux 3 espèces migratrices menacées (barge à queue noire, courlis cendré et tourterelle des bois).

Des recours ont été poursuivis en Outre-Mer avec les associations locales visant les dates de chasse 2022/2023 de 12 espèces menacées en Martinique et conduisant à la suspension de leur chasse dès septembre 2022.

S'agissant des « Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts », la LPO et son réseau ont en particulier obtenu l'annulation des tirs de nuits du renard en Seine-Maritime et de la vénerie sous terre du blaireau en Saône-et-Loire.

Grâce aux victoires accumulées par la LPO, le ministère de l'Écologie a renoncé aux tirs des Grands cormorans sur les cours d'eau dans son nouvel arrêté triennal, épargnant 27 000 oiseaux par an. La LPO est intervenue devant le Conseil d'État pour soutenir le nouvel arrêté triennal 2022-2025 en ce qu'il excluait désormais le tir des cormorans en fleuves et rivières et dont la Fédération Nationale de Pêche demandait la suspension en urgence. La demande des pêcheurs a été finalement rejetée.

La LPO et les associations locales ont obtenu la suspension des tirs de bouquetins dans le Barge autorisés par le préfet de Haute-Savoie au nom du risque sanitaire (brucellose).

À l'issue d'un combat juridique de près de 7 années, la LPO a définitivement gagné en appel face au projet dit « AREMIS » d'aménagement d'une zone naturelle par le Conseil départemental de la Haute-Saône, qui concentrait de très forts enjeux pour les oiseaux, les insectes et les milieux naturels.

Enfin la LPO suit actuellement une quinzaine de contentieux contre des parcs éoliens existants ou en projets, aux trop forts impacts pour l'avifaune, les chiroptères et leurs habitats.



DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES ESPACES



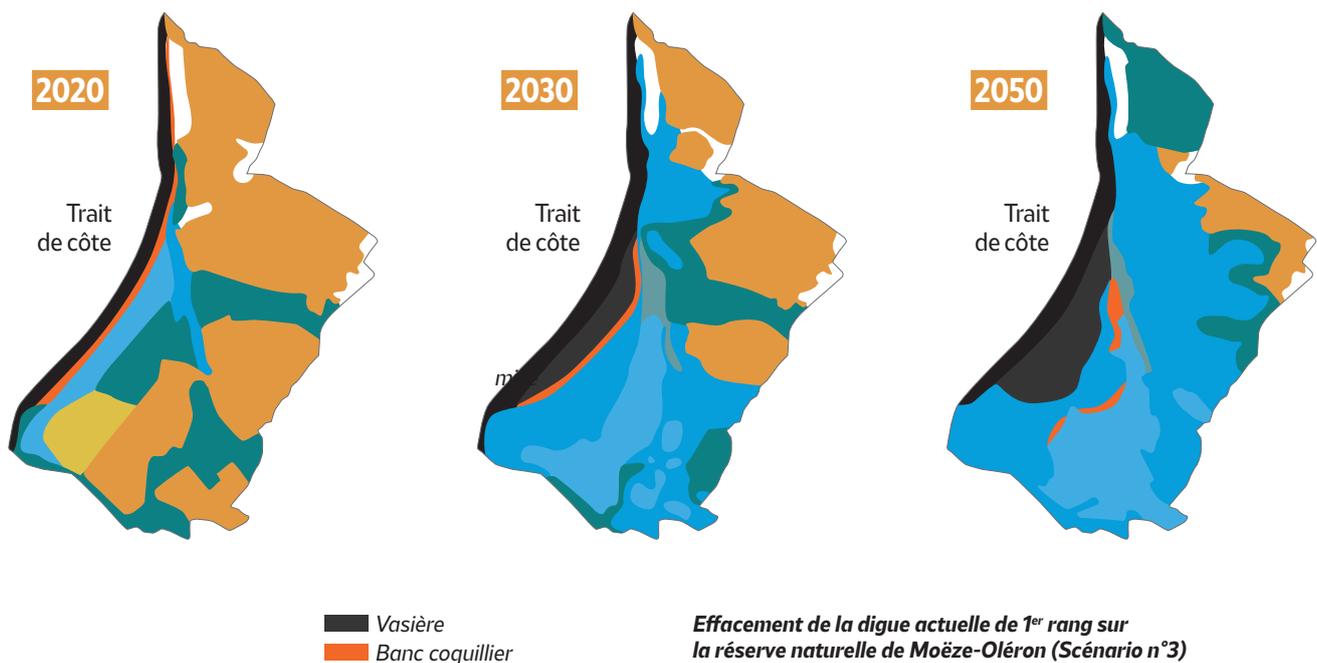
28 **réserves naturelles** gérées
(14 nationales, 14 régionales)

Près de 47 000 **refuges LPO** soit plus
de 5 400 nouveaux refuges en 2022

24 000 hectares de **milieux naturels** gérés,
dont 1 800 en propriété

9 villes pilotes pour « **plus de nature
dans mon quartier** »

Réserve naturelle du Marais d'Yves © David Pacaud



Effacement de la digue actuelle de 1^{er} rang sur la réserve naturelle de Moëze-Oléron (Scénario n°3)
Recul des milieux naturels en amont dans les terres.
Recomposition d'habitats fonctionnels très différents de la situation actuelle (milieux doux/milieux salés)

Gestion des espaces naturels

L'impact de l'évolution du trait de côte sur les réserves littorales : le cas de la réserve naturelle de Moëze-Oléron

Alors que le changement climatique s'accélère, le Conservatoire du littoral a mis en place le LIFE Adapto. Ce projet vise à démontrer, à travers dix sites pilotes en France, l'intérêt des espaces naturels dans l'adaptation des littoraux face à ces changements. Différents scénarios de gestion souple du trait de côte sont étudiés sur chacun des sites, afin de connaître leurs effets tant en termes de risque, d'économie, de biodiversité, de paysage que de perception sociale.

Les marais de Brouage en Charente-Maritime, incluant la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron, gérée par la LPO, sont l'un des sites étudiés. La LPO et le Conservatoire du littoral se sont intéressés au devenir de la biodiversité de ce site dans des conditions d'élévation du niveau marin à l'horizon 2050.

La zone étudiée deviendrait largement sous influence marine (grande surface de prés salés et de lagune en mer à marée) et avec des incertitudes sur le maintien de certains habitats patrimoniaux.

Ces résultats viendront éclairer les choix d'actions de prévention des inondations et de protection des biens et des personnes dans un contexte d'élévation du niveau marin.

Life Natur'Adapt Réserve de Lilleau des Niges

En 1999 et 2010, les tempêtes Martin et Xynthia ont submergées plusieurs réserves naturelles gérées par la LPO. Ces épisodes ont montré la vulnérabilité de ces sites face au changement climatique et à la montée du niveau des océans. Pour appréhender ces nouveaux défis, le réseau RNF (Réserves Naturelles de France) avec le concours de la LPO, s'est mobilisé au travers du projet européen Life Natur'Adapt. Il vise à élaborer des outils et des méthodes à destination des gestionnaires, à animer une communauté d'experts, ainsi qu'à activer tous les leviers nécessaires pour la mise en œuvre concrète de l'adaptation des espaces protégés, au changement climatique. Six réserves naturelles pilotes en France avaient été retenues, dont la réserve de Lilleau des Niges sur l'île de Ré, gérée par la LPO.

Ainsi, le nouveau plan de gestion, validé fin 2022 pour les dix prochaines années, prend en compte ces effets et planifie les actions à mettre en œuvre pour se préparer, notamment, à la submersion annoncée d'une partie des terrains. Elle aura pour conséquence la modification de certaines fonctionnalités essentielles de la réserve pour les oiseaux (reposoirs de marée haute, sites de nidification...).

Expertise

En 2022, l'accent a été mis sur l'agriculture avec la définition d'une stratégie dédiée afin de mieux cadrer nos actions dans les années à venir et de mieux accompagner les agriculteurs vers la prise en compte de la biodiversité. Ce programme sera renforcé dans les années à venir.

Le Life PanPuffinus dédié aux captures accidentelles de puffins, a permis de mener plus de 140 enquêtes auprès des pêcheurs, et le Life SeaBiLa permis de mettre en place le réseau de suivi des oiseaux échoués sur la façade Atlantique avec les premiers suivis au Portugal, en Espagne et en France.

Une synthèse bibliographique sur « Photovoltaïsme et biodiversité » a été réalisée afin de fournir aux acteurs de la filière photovoltaïque un état des lieux sur le niveau de connaissance des incidences potentielles sur les milieux naturels des centrales photovoltaïques au sol et flottantes, les mesures d'atténuation des incidences existantes et leurs modalités de suivi.

Life vison : des aménagements efficaces pour lutter contre la mortalité routière

Les infrastructures routières présentant des ouvrages d'art non adaptés au cheminement des mammifères semi-aquatiques constituent un obstacle pour les déplacements du Vison d'Europe et l'exposent à un risque majeur de mortalité routière. Et les grands déplacements effectués par les mâles en période de rut, à la recherche d'une partenaire, augmentent les risques de collisions avec des véhicules.

Depuis 2017, 13 ouvrages (dont 3 en 2022) ont été aménagés en Charente-Maritime (6 encorbellements, 4 pontons flottants et 3 buses) afin de restaurer leur continuité écologique en les rendant perméables au passage des mammifères semi-aquatiques. Par ailleurs, la propriété LPO du marais de Voutron dans le site Natura 2000 des Marais de Rochefort, où la mortalité d'une femelle vison d'Europe a été observée en 2020, a été jugée prioritaire par les équipes du programme LIFE Vison.

Un aménagement d'envergure a été réalisé fin 2022 sur un linéaire routier de 800 mètres en zone de marais, où le Vison d'Europe traverse quotidiennement, est désormais équipé de manière à empêcher les animaux de passer sur la chaussée (palissades, pieutage adapté des berges, portails spécifiques aux entrées de parcelles...) et de permettre leur cheminement sous la route grâce à la mise en place de 5 buses sèches.



Vison d'Europe © Romain Beaubert



Livret « Biodiversité de proximité et climat : l'action des Refuges LPO »

Refuges

Après l'année centenaire des Refuges en 2021, 2022 a été marquée par les travaux et actions sur le thème « Biodiversité de proximité et Climat ». Cela a été l'occasion de démontrer l'interdépendance forte existante entre ces deux grands enjeux et d'illustrer le rôle que peuvent avoir les Refuges LPO face à ces crises. Un programme d'actions, d'animations et de mobilisation a été déployé avec, par exemple, la publication d'un guide sur le rôle de la nature de proximité dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et l'organisation d'une journée de colloque rassemblant scientifiques, entreprises et collectivités.

2022 a aussi été une année de fort développement pour le programme Refuges, qui étoffe ses champs d'action notamment grâce à la publication d'un guide technique écologique « Accueillir la biodiversité dans les bâtiments historiques », mais aussi avec les premiers tests d'élargissement du programme aux outre-Mer, ou encore grâce à la consolidation de ses outils de gestion et de ses équipes.

Aquitaine : La biodiversité au cœur du domaine de Chanteloup

L'entreprise MARTELL, une maison de cognac, s'engage à mieux connaître et préserver la biodiversité sur le domaine de Chanteloup, premier Refuge LPO entreprise de Charente. La nature y a toute sa place : un boisement en libre évolution où nichent un couple de Buse variable, une prairie sèche abritant de très nombreux insectes et araignées, des bâtiments accueillants pour la faune cavernicole et des espaces verts arborés en gestion différenciée permettant la nidification de nombreux oiseaux comme les pics, ou encore le Gobemouche gris.

Qu'est-ce que le programme Refuges LPO ?

Le programme Refuges LPO a été conçu pour permettre à tous les citoyens de devenir acteurs de la protection de la nature de proximité. Ce programme s'adresse aux particuliers, aux collectivités, aux établissements et aux entreprises qui souhaitent agir.



Pic épeiche © Fabrice Cahez



Nature en ville

Dans le cadre du programme Nature en ville, la LPO accompagne les acteurs de l'aménagement urbain vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets et sur leur foncier.

En 2022, le guide technique « Sols vivants : alternatives à l'artificialisation des sols et réhabilitation des sols dégradés » a été publié. Il vise à mobiliser les acteurs de l'aménagement urbain grâce à des éclairages réglementaires et des solutions techniques pour préserver ou limiter les impacts sur les sols et redonner certaines fonctions à ceux qui ont été dégradés. Ce guide est issu des réflexions d'un groupe de travail qui a eu lieu en 2021. Une formation à destination des professionnels de l'urbanisme et de la construction a également été élaborée. Elle a été dispensée par la LPO Ile-de-France à deux entreprises, Eiffage et RTE.



Lombric © Claus Mikosch

Club U2B (Urbanisme Bâti et biodiversité)

La 32^{ème} rencontre Boisement urbain et lisière (16 mars 2022) a permis à la LPO Nord de montrer la réalisation d'une formation arbustive sur le site de l'entreprise Toyota Boshoku France. La 33^{ème} rencontre (30 juin 2022) a été dédiée aux trames noire et blanche. Olivier Bozzetto, de Photon group, y a présenté l'application J'allume ma rue qui permet d'accompagner les collectivités et les entreprises vers l'extinction nocturne. La rencontre Milieux humides et aménagement urbain (20 octobre 2022) a permis d'aborder le sujet de la renaturation du marais de Tasdon (La Rochelle) ainsi que la préservation des zones humides dans le SAGE de la Bièvre.

Plus de nature dans mon quartier

« Plus de nature dans mon quartier » est un nouveau programme de mobilisation citoyenne autour d'actions de sensibilisation, de préservation et d'intégration de la biodiversité, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. 9 sites pilotes ont été lancés en 2022. La LPO coordonne la mise en place des actions en lien avec les acteurs locaux, tels que les habitants, les écoles, les collectivités, les bailleurs sociaux et les associations de quartiers. En 2022, ce sont 2000 élèves qui ont été sensibilisés et sont devenus acteurs du retour de la nature en ville.

SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS





Près de 400 000 **personnes sensibilisées** via 17 000 actions

Plus de 20 000 animaux accueillis dans nos 7 **centres de sauvegarde**

378 000 abonnés sur nos **réseaux sociaux**

30 000 élèves sensibilisés via **l'Éphéméride de la biodiversité**

Sortie nature © Laila Revardeau



Belette © Fabrice Cahez

Assistance Faune sauvage

La Médiation Faune Sauvage

Cette année est marquée par une légère augmentation globale des sollicitations notamment des appels. Même si les sollicitations concernent principalement la faune en détresse, les thématiques autour des problématiques de cohabitation entre les hommes et la faune sauvage sont nombreuses. Ainsi, la LPO France a géré près de 40 000 sollicitations (mail et téléphone), soit 150 en moyenne par jour.

La faune en détresse

Nos 7 centres de soins pour la faune sauvage ont à nouveau accueilli plus de 20 000 animaux en détresse* en 2022, avec notamment une forte augmentation des admissions liées à la crise climatique (7 fois plus que l'an dernier).

Sur les 20 283 animaux admis par les centres de soins LPO en 2022, 83 % sont des oiseaux, 17 % des mammifères, 0,3 % des reptiles ou des amphibiens. Grâce à l'engagement des équipes de salariés, volontaires et bénévoles, plus de 62 % des animaux soignables ont pu être relâchés dans leur milieu naturel. Cette année encore, les hérissons, les martinets noirs et les moineaux domestiques forment le trio de tête des espèces recueillies (plus du quart du total).

En 2022, on estime à près de 10 000 le nombre d'animaux transportés vers des points relais ou centres de soins.

Zoom sur le point relais d'Espace Nature (17)

En 2022, ce sont 955 animaux dont 809 oiseaux et 146 mammifères qui ont été pris en charge par l'équipe. Parmi ces animaux en détresse, plus de 85 % ont pu ensuite être acheminés au centre de sauvegarde du Marais aux oiseaux à Dolus d'Oléron, afin d'y être soignés.

Zoom sur le centre de sauvegarde de l'Île Grande (22)

1 023, c'est le nombre total d'animaux en détresse* accueillis. 4 319 appels reçus et gérés par l'équipe**

- Comme en 2020 et 2021, la plupart des oiseaux mazoutés accueillis étaient souillés par le pétrole du Tanio (identification des lieux de découverte et analyses de prélèvements d'hydrocarbures par le CEDRE) échoué depuis 42 ans sur la côte bretonne..

- Une année également marquée par la gestion complexe du virus de l'IAHP dès le début du mois de juillet, suite aux premiers cas de fous de Bassan positifs détectés dans la réserve naturelle des Sept-Îles, à quelques kilomètres du centre de soins.

Zoom sur la LPO Ile-de-France

Le record du nombre d'appels a été battu cette année en IDF avec 3 790 appels au standard téléphonique (1 267 appels de plus qu'en 2021). Parmi eux, 2 622 ont concernés un animal en situation de détresse, soit 69 % des appels.

* Oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens.

** Équipe qui apporte les conseils pour les découvreurs d'un animal en détresse (conditionnement de transport, pré examen chez un vétérinaire..) mais aussi pour aider et accompagner des cohabitations, parfois compliquées, entre l'Homme et la faune sauvage.



Nettoyage de plage © Laila Revardeau

Bénévolat

Mon Espace LPO

La plateforme numérique Mon Espace LPO (<https://monespace.lpo.fr>) permet, entre autres, aux bénévoles de s'inscrire, d'accéder aux missions et de retrouver l'historique complet de leurs actions, s'est déployée dans le réseau tout au long de l'année. Au total, 1780 bénévoles enregistrés et 134 missions diffusées sur toute la France. Quelques statistiques de cet outil sur l'année 2022 :

- 92 % des bénévoles sont des nouveaux bénévoles
- 60 % des bénévoles inscrits sont des femmes
- 51 % des bénévoles ont entre 18 et 35 ans
- 49 % des bénévoles inscrits sont adhérents

Un outil de comptabilisation et de valorisation du bénévolat accessible à tous ! Rejoignez-nous vite.

Engagement de la jeunesse pour la biodiversité

Plusieurs rencontres se sont déroulées dans l'année, notamment lors du Congrès national de la LPO à Beaune, où 8 Groupes Jeunes LPO étaient présents. Au total, en 2022, 7 nouveaux Groupes Jeunes LPO se sont créés, illustrant ainsi l'engagement de la jeunesse pour la nature au sein de la LPO. Ces dynamiques associatives ont notamment permis de constituer des lieux d'échanges dans les écoles et les universités.

Par ailleurs, la convention avec les Scouts et Guides de France a été renouvelée cette année. Différents chantiers natures ont été réalisés grâce aux jeunes scouts : plantations de 5 000 m de haies pour stabiliser les sols et restaurer les corridors écologiques dans le Limousin, réalisation d'aménagements en faveur du Lézard ocellé dans le Cantal, opérations de régulation des espèces exotiques envahissantes en Vendée ou encore actions de sensibilisation pour protéger des sternes nichant dans l'Allier.

Face à une société de plus en plus sensibilisée sur les enjeux de biodiversité, jeunesse engagée rime avec action démultipliée à la LPO !

Éducation

Agriculture et biodiversité : les clés pour initier et déployer efficacement nos projets d'éducation

Le réseau Éducation de la LPO s'est réuni en décembre 2022 pour approfondir une de ses thématiques d'intervention : la mise à jour du projet pédagogique de la LPO sur l'agriculture. Ce séminaire a rassemblé 35 éducateurs et éducatrices nature du réseau. Un séminaire « tremplin » qui contribue à préciser notre périmètre d'intervention sur le sujet et qui ouvre de nombreuses perspectives pour 2023.

Publication de l'Éphéméride de la Biodiversité

L'année 2022 a vu le lancement de l'Éphéméride de la Biodiversité, éphéméride virtuelle et calendrier papier, qui dévoile chaque semaine aux élèves de primaire un phénomène naturel de proximité en lien avec la saison. Plus de 1000 enseignants se sont inscrits sur la plateforme depuis septembre, soit plus de 30 000 élèves qui seront sensibilisés chaque semaine à la protection de la biodiversité (www.ephemeridedelabiodiversite.fr).

Déploiement national du dispositif participatif Biodiv'sports

Biodiv'Sports est un dispositif national conçu et co-animé par la LPO visant à concilier les pratiques de sports de nature et la préservation de la biodiversité. Le déploiement national de Biodiv'sports s'est poursuivi en 2022 avec des nouvelles initiatives portées en Occitanie, PACA, AURA et Bourgogne Franche-Comté grâce à l'implication du réseau LPO et de ses partenaires. La base de données a enregistré 24% de données de sensibilité supplémentaires en 2022.



Héron garde-boeufs © Jean-Luc Pinaud

Formation

MOOC Entreprises et biodiversité

Fruit d'un partenariat inédit avec l'OFB et le Mouvement des Entreprises de France le MOOC Entreprises et biodiversité a été conçu pour apporter des solutions concrètes aux entreprises dans leurs démarches en faveur du vivant. Cette formation d'environ 9h, en ligne et gratuite, s'adresse à tous les professionnels qui le souhaitent, du chef d'entreprise aux salariés volontaires, en passant par les responsables RSE, qui recevront toutes les clés pour s'engager pour la préservation de la biodiversité. 1356 personnes se sont inscrites à la formation en 2022 (www.mooc-entreprises-biodiversite.fr).



Allain Bougrain Dubourg © Sipa USA/Alamy Stock Photo

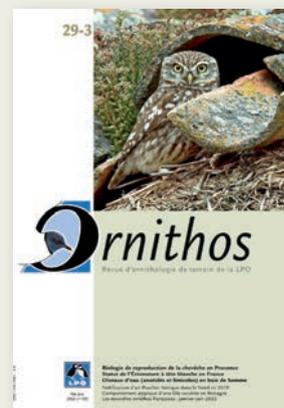
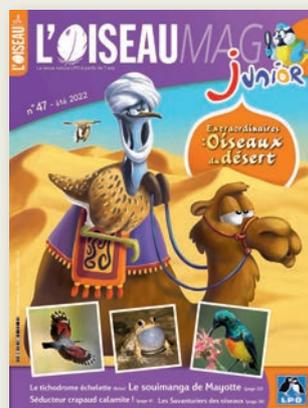
Communication et Editions

Communication

- Facebook : 225 000 abonnés, + 17 447 soit + 8 % en un an
- Instagram : 73 000 abonnés, + 21 110 soit + 40 % en un an
- Twitter : 49 000 abonnés, + 8 135 soit + 19 % en un an
- LinkedIn : 31 000 abonnés, + 10 195 soit + 52 % en un an
- Total réseaux sociaux LPO France : 378 000 abonnés, + 58 887 soit + 18% en un an
- Web : 957 222 sessions, 3 553 478 pages vues
- 41 communiqués de presse
- 9 partenariats films : La Cour des Miracles ; Goliath ; Lynx ; Méditerranée, l'odyssée pour la vie ; Birds of America ; Des cailloux dans la chaussure ; La beauté cachée des laids ; Un siècle pour les oiseaux ; Campagnes.
- La 7^e édition du ZEvent, marathon caritatif de streaming organisé du 9 au 12 septembre 2022 sur la plateforme Twitch, a collecté plus de 10 millions d'euros à répartir équitablement en faveur de 4 associations de protection de la nature, dont la LPO.

Editions

La plus grande partie des productions des parutions imprimées de la LPO France est faite en interne. Il s'articule autour de deux secteurs : les revues (L'Oiseau Mag, et son hors-série annuel Rapaces de France, L'Oiseau Mag Junior et Ornithos), qui comptent près de 21 500 abonnés en 2022, et les documents imprimés pour les différents pôles et services de l'association. Fait marquant : avec le concours de Havas Paris, a été réalisé la nouvelle charte graphique de la LPO (celle utilisée pour le rapport d'activité que vous lisez actuellement), associée à un logo revisité, déployée depuis l'automne dernier.





Fonctionnement de la LPO

34

Bilan financier

36

Bilan social

38

Financeurs
et partenaires

Bilan financier

Un budget dépassant la barre des 30M€

Le budget de la LPO dépasse les 30 M€ en 2022 pour atteindre 31,27 M€ de produits, soit une progression de 50 % en 2 ans. Si les produits ont enregistré une hausse exceptionnelle de +6,34 M€, les charges ont connu en parallèle une croissance comparable de 25 %, soit +6,16 M€. Ainsi, le résultat de l'exercice affiche un excédent de +937 k€ (après l'excédent 2021 de +757 k€). Cette forte croissance budgétaire s'explique par une année record en termes de legs (3,6 M€) et l'apport conjoncturel du don issu de l'événement ZEvent (2,3 M€). Toutefois la plupart des autres sources de produits ont connu une croissance en 2022. A commencer par les dons avec +95 % (+3,1 M€ dont 2,3 M€ du ZEvent), les cotisations (+6,8 % à 1,74 M€) ou encore les financements issus des animations auprès du public (614 k€ soit +23 %). En revanche, d'autres sources de financements stagnent ou baissent en 2022 comme la Boutique (+0,1 % mais avec une baisse de la marge), les expertises (-319 k€) ou les revues (-53 k€).

Pour la première fois, les subventions publiques ne progressent pas hors variation des fonds dédiés et se stabilisent à 7,36 M€. Prenant en compte les fonds dédiés, les fonds publics s'élèvent à 7,74 M€ (soit +13,9 % vs 2021).

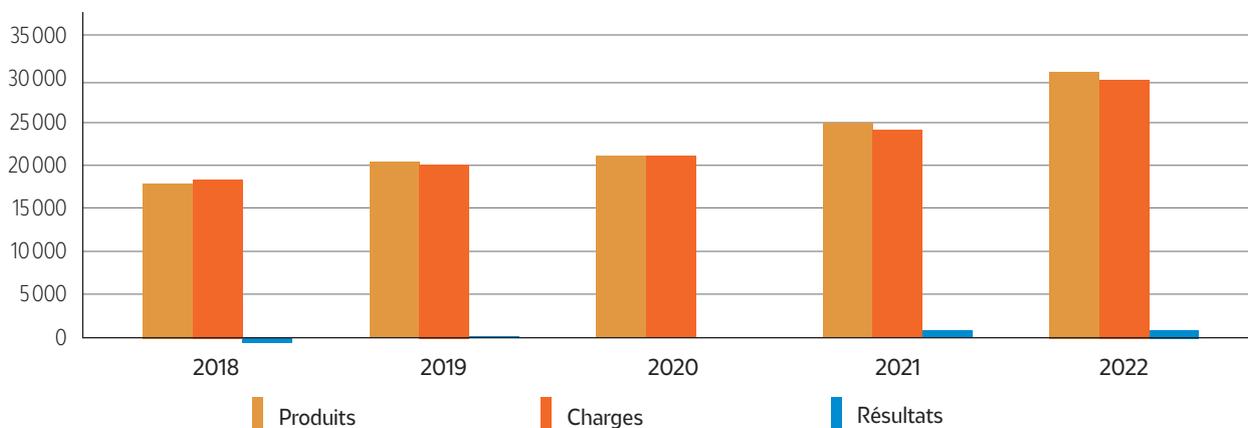
Ces augmentations des produits permettent de compenser celles des charges, à commencer par la croissance de la masse salariale chargée (+1,4 M€) qui atteint 11,8 M€. Malgré cette forte hausse imputable à une augmentation exceptionnelle des salaires en 2022 (l'effectif étant resté constant), la part des charges du personnel dans le budget diminue à 39 %.

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

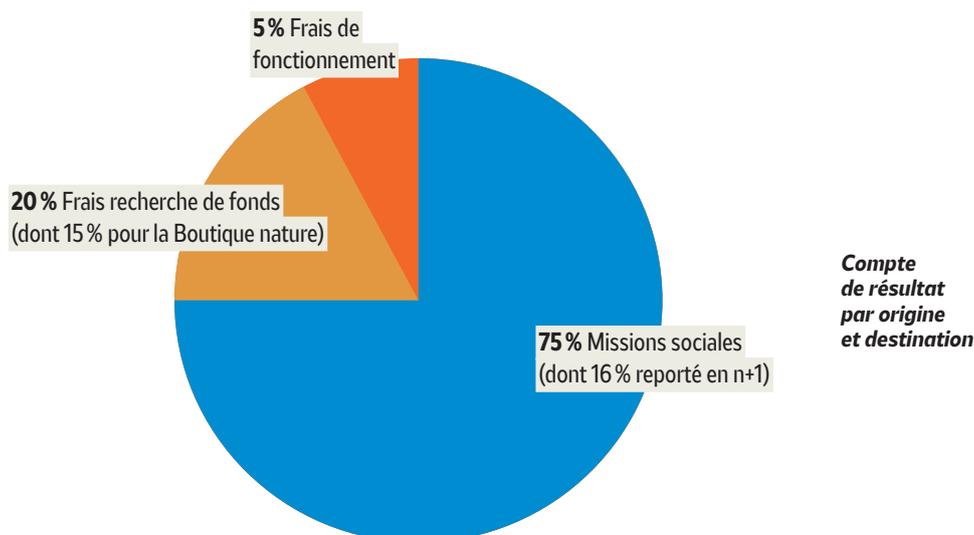
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, Monsieur Arnaud Bernard, du Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association. Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

	2021	2022
Produits d'exploitation	24 751 020	31 004 812
Charges d'exploitation	24 000 126	30 232 944
Résultat d'exploitation	+750 894	+771 868
Résultat financier	-23 340	-25 754
Résultat exceptionnel	+165 116	+242 348
Impôt sur les sociétés	-135 773	-50 970
Résultat de l'exercice	+756 896	+937 492

Compte de résultat (en euros)



Évolution du budget de la LPO entre 2018 et 2022 (en k€)



Encore plus de moyens pour la protection de la nature

La part des ressources consacrées à l'action (missions sociales de l'association) s'élève à 75 %, comme en 2021, dont 16 % reportés en n+1. Cependant, avec la croissance importante des ressources en 2022, 5,2 M€ supplémentaires ont été consacrés directement aux actions de protection de la nature et de sensibilisation du public. Au global les ressources de la LPO consacrées aux missions sociales et donc directement aux activités de terrain s'élèvent à 24 M€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds ont légèrement baissé à 20 % ; ils ne sont que de 5 % en isolant l'activité issue de la Boutique dont l'objet est de soutenir les sympathisants de la LPO dans leur engagement en faveur de la nature. Enfin, les frais de fonctionnement se stabilisent à 5 %.

Si la LPO est parvenue à allouer encore davantage de moyens aux actions de terrains en 2022, elle le doit à la rigueur de sa gestion et au soutien sans faille de ses sympathisants (adhérents, donateurs, légataires partenaires, clients de la Boutique nature, etc.) qui ont plus que jamais fait confiance et soutenu l'association pour mener à bien ses actions. C'est ainsi que la part des ressources privées dans le budget de la LPO continue à augmenter pour atteindre 70 % (vs 65 % en 2020) contre 30 % pour les ressources publiques.

Enfin, la valorisation du bénévolat représente 5 419 k€ (4 082 k€ en 2021). Ce montant illustre à nouveau la forte implication des bénévoles dans les actions de la LPO qui ne cesse de croître au fil des années.

En dépit de la succession de crises qui sévissent depuis quelques années (sanitaire, sociale, économique) et des nombreuses incertitudes financières afférentes, la LPO a pu compter à nouveau sur le soutien et la confiance de ses sympathisants, partenaires privés et pouvoirs publics pour développer ses activités en faveur de la protection de la nature.

ZEvent : Une ressource exceptionnelle au profit de la nature

La LPO fait partie des 4 organisations bénéficiaires de l'édition 2022 du ZEvent en faveur de la cause environnementale aux côtés de Sea Shepherd, The sea cleaners et WWF.

La Fondation de France a été chargée d'assurer la collecte de l'ensemble des dons réalisés à l'occasion du ZEvent 2022 pour les réserver aux organisations bénéficiaires à parts égales. Ceci fait l'objet d'une convention entre la LPO France et la Fondation de France.

La somme de 2 350 000 € a été attribuée à la LPO France, qui a décidé d'en faire bénéficier le réseau des associations locales en lançant un appel à projets en janvier 2023 à hauteur de 40 % de cette somme.

Un appel à projets a été lancé en interne afin d'affecter ces fonds. Sur 61 dossiers déposés, le comité de sélection en a retenu 38 pour un montant total de 2 232 333 € (la différence de 120 000 € ayant servi à financer une partie de l'événement). Toutes les régions administratives de France métropolitaine sont représentées, ainsi que l'Outremer et l'International.

Conformément aux engagements initiaux, les propositions choisies correspondent aux thématiques suivantes :

- Protection des espèces menacées (26 projets)
- Centres de soins pour la faune sauvage (7 projets)
- Acquisition de terrains riches en biodiversité (4 projets)
- Lutte contre la pollution plastique (1 projet)

Le montant exceptionnel de ce don impacte donc les comptes 2022 de la LPO en gonflant d'autant les produits mais aussi les charges (fonds dédiés permettant de les utiliser à compter de 2023).

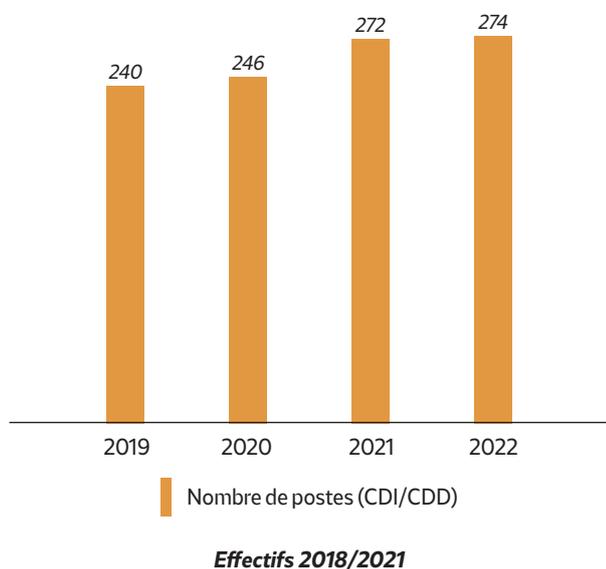
Bilan social

Deux faits majeurs ont marqué l'exercice 2022 : la hausse généralisée et conséquente des salaires (+10,8%) et la mise en place de l'accord télétravail. Par ailleurs, la crise sanitaire du Covid a eu moins d'impact en 2022 et la lecture de ce Bilan doit tenir compte des incidences antérieures de cette crise.

EFFECTIFS Après de fortes croissances, une stagnation de l'effectif

La LPO comprenait 274 salariés au 31/12/22, soit +2 par rapport à l'effectif présent au 31/12/21. Le nombre de salariés à la LPO France est stable après avoir connu une forte hausse en 2021 (au global 350 contrats contre 347 en 2021).

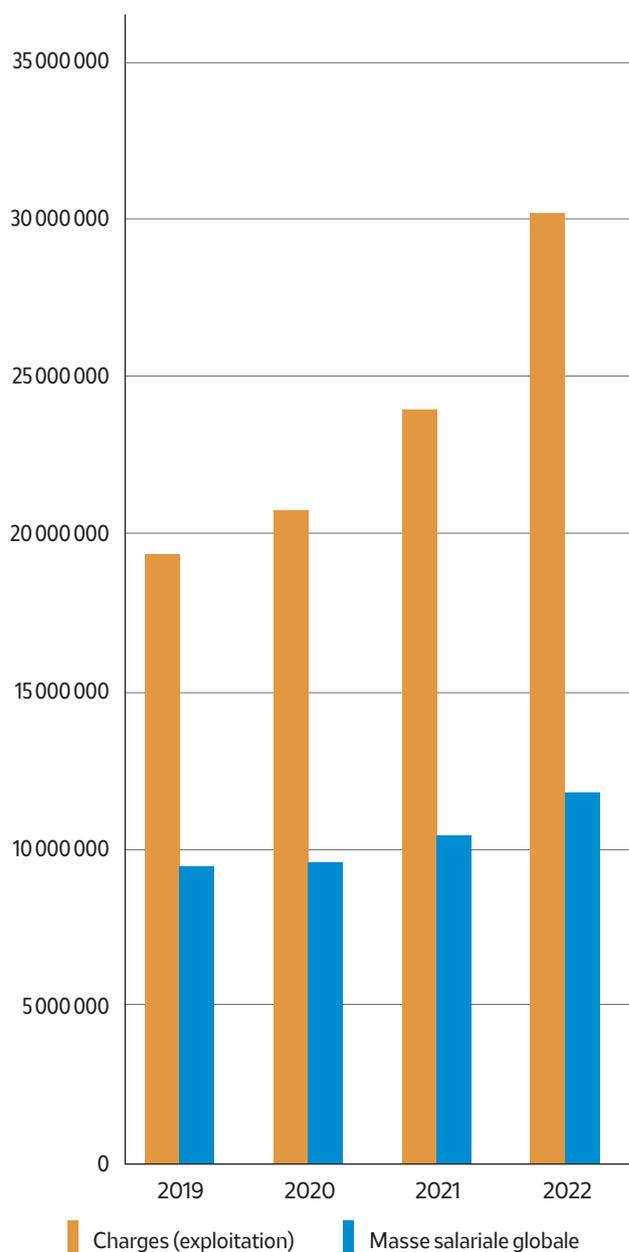
L'évolution des effectifs a impacté les contrats aidés (+5) et les Techniciens (-3). Les autres catégories sont restées constantes : 43 Cadres (21 Assimilés Cadres et 22 Cadres en 2021), 5 Cadres Dirigeants (5 en 2021), 21 employés (21 en 2021). La proportion des Cadres est stable avec un taux de 17,5% (ce ratio se situait encore à 26% en 2015/2016). La LPO a continué à accompagner des jeunes motivés par la protection de l'environnement au travers de l'accueil de stagiaires (93 vs 74) et de volontaires en service civique (45 vs 38).



CONTRATS 84% de CDI

L'effectif de la LPO était constitué de 227 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 47 Contrats à Durée Déterminée (CDD) au 31/12/22. Soit +9 CDI et -7 CDD par rapport à fin 2021.

Par ailleurs, le nombre de CDD confortés en CDI a fortement augmenté : 18 CDD confortés en CDI en 2022, contre 9 en 2021 et 6 en 2020.



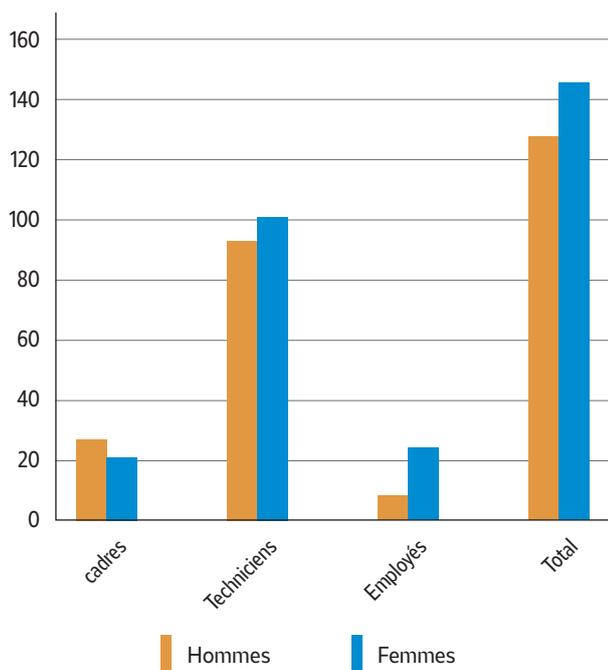
Évolution 2018/2021 du poids de la masse salariale

MASSE SALARIALE Une part en baisse dans le budget malgré une forte hausse des salaires

La masse salariale brute chargée s'élève à 11 815 099 € en 2022 (contre 10 446 218 € en 2021, et 9 608 262 € en 2020).

La masse salariale continue à croître en 2022 (+1 368 k€, soit +13,1%).

La masse salariale constitue 39,08% de ce budget en 2022. La hausse importante de la masse salariale, portée par la hausse exceptionnelle des salaires (l'effectif restant constant), a augmenté moins rapidement que le budget de l'association. En effet, 2022 est marquée par croissance extrême du budget due à une année hors norme en matière de legs (3,5 M€) et aux ressources imprévues du ZEvent (2,3 M€).



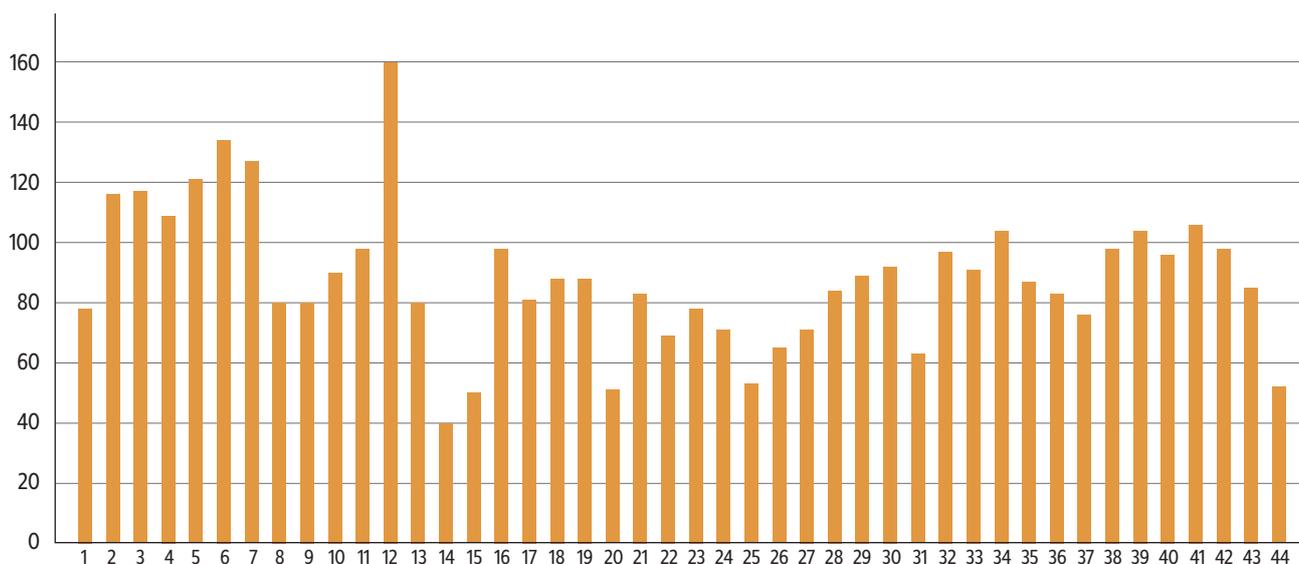
Répartition hommes/femmes par catégorie

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMME/FEMME

Un déficit de femmes dans l'encadrement

La LPO comprenait 144 femmes pour 130 hommes fin 2022 contre 147 femmes pour 125 hommes fin 2021. Nous constatons que l'effectif féminin est à nouveau légèrement supérieur au masculin en 2022 (52,55 % de salariés femmes, soit une stabilisation de la féminisation de l'effectif de la LPO).

Les femmes représentaient 39,58 % des Cadres fin 2022 (contre 43,75 % des Cadres/Assimilés Cadres en 2021). L'index de l'égalité femmes/hommes est un outil visant à identifier et supprimer les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. Calculé début 2023, l'index de la LPO France a obtenu la note de 83 points sur 100 (93 points début 2022, 94 points début 2021 et 79 points début 2020). Cette baisse s'explique par la différenciation dans l'index des augmentations hors promotion et celles issues des promotions. En 2022, les promotions n'ont concerné que des femmes, les excluant des effectifs ayant bénéficié d'une hausse de salaire hors promotion, ce dernier indicateur perdant 10 points.



Nombre total de salariés en télétravail/semaine (mars-décembre 2022)

TÉLÉTRAVAIL L'accord sur le télétravail plébiscité par les salariés

Son application a été effective en mars 2022, une fois toutes les demandes recensées. Début 2022, 185 salariés ont déclaré vouloir bénéficier d'une ou deux journées de télétravail par semaine.

En 2022, 166 personnes ont bénéficié du télétravail avec en moyenne 1,16 jours télétravaillés par semaine (télétravail permanent), soit légèrement au-dessus du volume maximum prévu par l'accord. Cette moyenne est impactée par la situation sanitaire qui préconisait en mars 2022 le télétravail. En excluant le mois de mars la moyenne est de

1,07 jours, assez proche du volume global maximal prévu. La moyenne des jours télétravaillés de manière ponctuelle est de 0,34 jours par semaine sur 2022, 0,31 jours en excluant mars 2022.

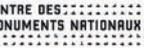
En moyenne 86 personnes sont en télétravail (permanent ou ponctuel) chaque semaine, ce nombre fluctuant entre 40 et 134 selon les semaines.

Toute journée télétravaillée et renseignée sur l'intranet RH est indemnisée par une allocation télétravail d'un montant de 2,50 € pour une journée complète.

Ces allocations télétravail ont représenté un montant total de 10 460 € sur l'année.

Financeurs et partenaires

Financeurs publics de la LPO en 2022

					
					
					
					
					
					
			<p>Les villes, communautés d'agglomérations, communautés de communes et PNR. Et aussi : l'Académie du Climat, l'ARB IDF et NA, la DRIEAT IDF et la DRAJES IDF.</p>		



Depuis 2020, la LPO est « Partenaire engagé pour la nature ».

Entreprises et fondations partenaires de la LPO en 2022



Retrouvez
toutes les
adresses LPO

LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
1 rue Toufaire • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique



Photographie de couverture : fous de Bassan (îles Shetland, Écosse) © Richard Shucksmith/NIS/Minden Pictures/Biosphoto.
Coordination : Anne Confolant, Émilie Gobert, Yann Libessart. Mise en pages : Antoine Barreau, Service Éditions
LPO n° ED2302004AB © LPO 2023. Imprimé par Imprimerie Korus, 33 Eysines, sur papier recyclé.



lpo.fr

Agir pour
la biodiversité

